

# VECU DE LA MORT ET SOINS PALLIATIFS EN MARTINIQUE

Serge DOMI

**Le corps exposé – le corps enterré – le corps envolé**

**Communication à la sixième conférence des unions hospitalières des Antilles et de la Guyane. 1<sup>er</sup> et 2 Février 2001 – Ville de la Trinité – Martinique**

Les Antilles demeurent hantés par la mort, l'irruption de la modernité de ces lieux porte la marque de l'esclavage, phénomène violent s'il en est, avec son cortège d'errances, de souffrances, d'infanticides, de suicides, de révoltes et de mises à mort. Et toute interrogation sur la mort aux Antilles devient interrogation sur les fondations de la culture antillaise.

Tel que conçu et élaboré par la société traditionnelle martiniquaise le vécu de la mort se révélait particulièrement à trois moments :

- 1 – La veillée : le temps du « *corps exposé* »
- 2 – L'enterrement : le temps du « *corps à enterrer* »
- 3 – La gestion communautaire du deuil : le temps pour le « *corps de s'envoler* ».

Le temps de veillée est le plus important : par sa durée, par la densité du rituel qui s'y déploie, par la charge de croyances, d'obligations et d'interdits qu'il charrie mais aussi par la puissance de l'effet miroir qui se déploie tout au long de son déroulement.

Durant le temps de la veillée en effet, le mort est solennellement présent au milieu de l'assistance, présent en chair et en os, mais dans un corps figé, froid et inerte, obligeant chacun à assumer le traumatisme de la rupture, le traumatisme de l'arrachement à la vie. Ce corps froid et inerte devenu simple témoin d'une existence désormais révolue, par la présence au milieu de l'assistance, renvoie chacun aux souvenirs des choses partagées, mais aussi à la perspective de sa propre finitude.

C'est ce moment de dense confrontation que la société traditionnelle a le plus fortement investi, élaborant un rituel majeur pour tenter de la surmonter. Rituel qui, de notre point de vue, est un de nos actes collectifs les plus riches, car puissamment travaillé par la parole, les rites, les gestes, le magico-religieux, le symbolique, les rires et les pleurs : en un mot, par tous ces langages inventés par l'homme pour « *dire le monde et se dire au monde* ».

A travers un examen de certains paramètres de ce rituel majeur, nous tenterons de dégager les grandes lignes du vécu de la mort tel que élaboré par la société traditionnelle martiniquaise. Nous mesurerons la distance entre ces pratiques d'hier et celles d'aujourd'hui. Nous serons alors en mesure de mieux comprendre les enjeux de la problématique des soins palliatifs dans le contexte actuel de la société martiniquaise.

## **Se rassembler**

Dans les sociétés traditionnelles des Antilles, la mort était proclamée, c'est-à-dire que publiquement on faisait savoir que la mort avait frappé un membre de la communauté désormais défunt.

Cette annonce se faisait au son de la conque de lambis : un son grave, répété trois fois. Le quartier récepteur de la nouvelle se chargeant, par le même moyen, de la transmettre à son tour aux quartiers en aval.

A l'époque, l'utilisation de la conque de lambis comme instrument sonore relevait de l'exception (sauf dans les villages de pêcheurs), car destiné à ponctuer un événement majeur, extra-ordinaire.

Les messages de la conque de lambis assuraient en fait deux fonctions : informer de l'extraordinaire et mobiliser :

- l'annonce d'un incendie ou d'une catastrophe par la conque de lambis était un appel à l'organisation des secours ;
- l'annonce d'une insurrection : un appel à la mobilisation ;
- l'annonce de la mort : un appel au rassemblement.

Car la mort impose le rassemblement. La mort d'un proche ne doit pas être affrontée dans la solitude, elle ne saurait non plus souffrir d'un service expéditif, froid et discret. La mort exige rassemblement, mobilisation et mise en scène.

Il faut en effet être rassemblé pour soutenir la famille et les proches. Il faut être rassemblé pour affronter ce vide, pour juguler par la densité de la communion cette perte, qui pourrait menacer l'équilibre de la famille, voire de la communauté.

Le mort doit donc être apprêté pour ce rassemblement, il doit être « *bien mis pour recevoir son monde* ». D'où l'importance de ce personnage qui avait la charge d'apprêter le mort : la laveuse de mort.

### **La laveuse de mort**

Ce soin particulier pour apprêter le mort nous en mesurons l'importance à travers le témoignage d'une laveuse de mort paru en Janvier 81 dans le n° 10 de la revue CARE intitulé « la mort introuvable ».

***Question : comment es-tu devenue laveuse de mort ?***

*C'est avec un ancien. Quand quelqu'un mourait on l'appelait, et j'allais avec cette vieille dame. C'est ainsi que j'ai appris. Je regardais ce qu'elle faisait et je faisais ensuite comme elle. Quand elle est morte, elle m'a laissé la place. Ça fait environ quinze ans que je lave les morts...*

***Question : quand il y a un mort, comment fais-tu ?***

*On me donne ce qu'il faut. Je découpe une toile. On met d'abord la chandelle... on l'habille.*

***Question : combien de temps cela dure-t-il ?***

*... si toutes les choses sont prêtes dès que j'arrive, j'écrase la bwé\*, je prends la chandelle, l'eau, les feuilles de citronnier, le rhum... je fais la toilette du mort, je l'entoure avec une bande et je l'habille.*

***Question : es-tu seule quand tu laves le mort ?***

*La famille doit être dans la chambre du mort. Elle doit surveiller pour qu'on ne mette rien sur le mort. Pour voir si on suit les recommandations. Ils disent parfois de bien habiller le mort, d'attendre avant de l'habiller. S'ils disent de mettre le mort dans le cercueil dès qu'il est lavé, il faut le faire. S'ils disent de ne pas le mettre tout de suite, il faut obéir...*

*J'appelle toujours le « Maître du mort » pour qu'il vienne regarder. Il faut qu'il soit assis pendant que je travaille...*

***Question : que fait-on avec « l'eau du mort » ?***

*On la jette à la mer.*

**Question : mais à quoi peut servir l'eau ?**

*On fait le mal. On te donne des rhumatismes, des plaies. On peut te mettre dans un drôle d'état...*

*Moi je jette l'eau du mort moi-même. On ne peut pas faire du bien avec cette eau, on ne peut que faire du mal.*

**Question : quand jette-t-on l'eau ?**

*Quand on a lavé le mort et qu'on l'a exposé, on jette l'eau...Immédiatement. Avec un membre de la famille, on va la jeter soit au pied d'un arbre, soit dans un WC, soit dans la mer. Ensuite tu mets une eau propre dans une cuvette sous le lit. Tu jetteras cette eau après la levée du corps.*

**Question : pourquoi met-on cette eau propre sous le lit ?**

*C'est une ancienne coutume des anciens. Il faut mettre aussi une planche sous le lit. Quand le mort est parti, on jette l'eau et on défait le lit. On lave le linge qui a servi au mort...*

**Question : comment déplace-t-on le mort dans la maison ?**

*Le mort doit rentrer par la tête et sortir par les pieds. Si on ne suit pas cette méthode, ça entraîne toute la génération. On ne doit pas tourner le mort dans la maison...*

**Question : que met-on dans le cercueil ?**

*On met un drap, on met les vêtements du mort... Deux chemises... deux robes. Sous l'oreiller s'il est trop bas, à côté de lui s'il est trop large... De toute façon il ne faut pas le laisser sans vêtement.*

*Il ne faut pas laisser les boutons, car les boutons peuvent appartenir à une autre personne. De la même manière, il ne faut pas enterrer un mort avec la chemise d'un vivant, sauf s'il ne l'a jamais mise. Car il ne faut pas que le mort aille au cimetière avec la sueur d'un vivant.*

*Il ne faut pas non plus qu'il y ait d'épingles. Rien ne doit être attaché.*

**Question : après le départ du mort ?**

*Quand le mort arrive à l'église, on défait la niche du mort. On nettoie la maison. La famille, le voisinage, on aide à nettoyer la maison car le « Maître du mort » ne doit rien faire. Le soir, on met la poussière dans un coin. Le lendemain matin la première personne qui arrive dans la maison balaie la maison et la récure . Mais il faut avoir confiance en la personne qui nettoie...*

Nous voyons donc qu'il s'agit d'une opération délicate qui impose le respect de certaines règles :

- règles relatives à l'eau du bain,
- règles relatives aux vêtements,
- règles relatives aux modalités de déplacement du corps,
- règles relatives aux modalités de clôture du rituel après le départ du mort.

Ces règles relèvent d'une conception que l'on pourrait formuler ainsi : les soins à apporter aux morts sont nécessaires, obligatoires mais périlleux. Périlleux dans la mesure où le manipulateur se trouve placé à la lisière des deux mondes : celui des morts et celui des vivants et il se doit de tout faire pour éviter scrupuleusement le mélange de matériel entre ces deux mondes. C'est-à-dire que nul objet appartenant ou susceptible d'appartenir à un vivant, ne doit passer la rampe, ne doit pas pénétrer le monde des morts. Matériellement, l'étanchéité entre

ces deux mondes s'imposent : il faut laisser le mort s'en aller tout seul et une des toutes premières activités autour du mort consiste à le fixer dans sa condition de mort. C'est-à-dire, produire le mort comme mort, pour l'éloigner lui et le danger que la mort a introduit dans la maison, la famille, le quartier.

Ceux qui transgressent cette loi fondamentale sont des fabricants de malheurs et nommés dans la langue créole « malfète » littéralement des faiseurs de maux.

Le corps lavé est donc prêt à être exposé pour le grand moment : la veillée.

### **Les cercles de la veillée**

C'est autour de trois cercles de paroles que se déroulait la veillée.

Premier cercle : le cercle des prières.

A proximité immédiate de la dépouille, prières, psaumes, chants, sont dits, récités, ou chantés en mémoire du disparu. Cercle essentiellement féminin, exclusivement constitué de personnes âgées ou d'âge mur et il se dissipait en général dans la première ou deuxième heure après minuit.

Deuxième cercle : le cercle de la palabre.

S'y déroulent des conversations ponctuées de temps en temps par des « titim », des devinettes ou des « jeux de mots ». Pas très éloigné du premier cercle, il se situait en général dans cette partie de la maison faisant passerelle entre le dehors et le dedans : la véranda. Il est poly-centré c'est-à-dire composé de plusieurs pôles conduisant de manière parallèle leur palabre au sein desquels sont évoqués à la fois des souvenirs relatifs au défunt mais aussi la situation des vivants. Les devinettes, « titim » et jeux de mots venant ponctuellement unifier tous ces pôles. La fonction de la mort, comme temps de rassemblement, mais aussi comme temps relais pour l'existant, et les vivants est ici particulièrement éloquente.

Troisième cercle : le cercle du conte.

Celui où l'imaginaire se déploie en grand-angle, où le gestuel se mêle aux chants, aux récits, aux jeux d'appels-réponses entre l'assistance et le conteur. C'est le cercle le plus dense de la veillée, située à l'extérieur mais en toute proximité de la maison du mort. Par le truchement du merveilleux, le conteur évoque la communauté à la fois dans sa fondation et son devenir.

Le sens de la vie, le sens de la mort, hier, aujourd'hui et demain, les animaux, les hommes, les anges, le diable et le bon Dieu : autant de thèmes, autant de personnages qui s'entremêlent dans les récits.

Avec une « parole en merveille », le conteur procède à une traversée de tous les temps de l'univers et de l'existence. Des incursions sur le défunt, sa vie, son combat, son existence et même sa mort sont faites, mais toujours réinscrites dans ce grand voyage qui doit durer toute la nuit. Aussi, les conteurs se relaient et sont épaulés par les « majolé » c'est-à-dire ceux qui en chants spéciaux, dits « chants de veille », prennent le relais de la parole pour amplifier l'ambiance.

La fonction du mort comme prétexte au déploiement d'un rituel de renforcement des liens communautaires, est ici particulièrement palpable.

Remarque : Les trois cercles ne se mélangent jamais, mais le visiteur peut en toute légitimité et en toute liberté passer d'un cercle à un autre.

## Paroles du conteur

Circule dans la parole du conteur, une conception de la mort que l'on peut déceler, soit dans le contenu des contes, dans la structuration des récits, dans les personnages qui habitent les fictions ou alors dans les champs de ponctuation assurés en relais par les « majolé ». Mais le conteur ponctue aussi la veillée d'expressions qui tout au long de la nuit viennent et reviennent.

Nous avons choisi d'en considérer trois, particulièrement révélatrices du vécu de la mort, tel que l'a élaboré et intégré la culture traditionnelle.

Première expression : « **La mort est un devoir** » répétera le conteur tout au long de la nuit.

Au sens premier, le devoir est une obligation envers un tiers (personne, institution, divinité...). C'est une notion qui vous articule à deux référents : l'obligation proprement dite, et le tiers envers qui vous êtes l'obligé.

Si nous saisissons parfaitement l'aspect obligation quand on nous dit « la mort est un devoir » -en tant que destin auquel l'être vivant ne peut échapper, il peut être ainsi perçu- plus mystérieuse se révèle l'autre dimension, celle du tiers.

Quel est donc ce tiers envers qui on est l'obligé ? Quel est donc ce tiers envers qui s'impose la mort comme un devoir ?

Deux pistes de réflexions :

Première piste : La mort est un devoir vis-à-vis des vivants, plus précisément des vivants à venir. Car il y aurait nécessité (sur terre) de laisser la place aux générations à venir.

Au nom du cycle de la vie et au nom des vivants à venir, la mort est donc un devoir, devoir de laisser place, pour que les vivants à venir perpétuent le cycle d'existence de la communauté.

Conception qui nous rappelle ce sens aigu de l'unité humaine à travers que prônait Auguste COMTE, pour qui *propriété* et *langage* étaient les deux instruments essentiels de la civilisation humaine ; celles-ci ayant pour condition, la continuité des générations et la reprise par les vivants de la pensée des morts : « *l'humanité se compose de plus de morts que de vivants* ».

Le poète martiniquais MONCHOACHI fait écho à cette conception :

*Lavi-a sé an chouval bwa  
Ki ka tounen san rété  
Ou ka batjé a lavolé  
sa débatjé a laglissé*

*la vie est un manège  
qui tourne, tourne et tourne  
au vol tu t'embarques  
saches en sortir glissando*

Deuxième piste : Le devoir de mort s'impose vis-à-vis d'une institution : la Terre Mère Mythique Afrique. Hypothèse qui avant d'être examinée nous oblige à un rappel historique. Durant la période de la traite négrière, les captifs devenus esclaves, devaient avant leur départ

se soumettre à un certain nombre de rituels. Le dernier de ces rituels se déroulant autour d'un arbre nommé « l'arbre du retour ». Précédant son embarquement pour la cale du bateau négrier, ce rituel leur imposait de tourner un certain nombre de fois (trois fois, sept fois, neuf fois ou plus... les témoignages ne sont pas concordants) de la droite vers la gauche autour de cet « *arbre du retour* ». Et pendant ce périple, des imprécations leur étaient adressées :

*« nous avons vendu votre corps  
mais nous n'avons pas vendu votre âme  
quand vous serez mort  
quand vous irez rejoindre les mânes des ancêtres  
votre âme fera le voyage du retour  
pour rejoindre les ancêtres  
pour revenir ici.  
Là-bas, on enterrera votre corps  
Ici, votre âme reviendra  
Car Ici, le souffle doit revenir ».*

Lorsque le conteur ponctue la nuit par cette expression : « *la mort est un devoir* », il révèle une perception du corps, comme partie prenante et intime d'un Tout. Mourir, c'est rejoindre les ancêtres c'est, par-delà les eaux, se souder définitivement au grand corps de la Famille. L'individu en quelque sorte ne disparaît, il devient défunt. En mourant, il est entré dans ce chemin qui lui fera rejoindre le camp des ancêtres, car le grand corps de la famille est constitué des vivants comme des morts.

Deuxième expression : « **Mwen sé avoka lanmô** » répétera le conteur moult fois dans la nuit. Je suis « *l'avocat de la mort* ». A partir des pistes de réflexions précédentes, cette expression nous paraît moins énigmatique. Car, si la mort est en effet un devoir vis-à-vis des vivants à venir, vis-à-vis de la terre-mère mythique, vis-à-vis des ancêtres qui ont précédés, la fonction du conteur est alors de faciliter l'acceptation par les vivants de ce traumatisant devoir ; en particulier la famille et les proches. Le conteur est avocat de la mort, car avocat de la communauté qui existe par-delà les vivants et à laquelle les morts sont intégrés.

Troisième expression : le conteur nomme la mort, il l'appelle « **Basile** ». « *Jôdi-a, Bazil pati épi antel !* », « aujourd'hui Basile s'en est allé avec untel » répétera-t-il dans le cérémonial de la veillée ou alors, dans un ton proche de la camaraderie il s'adresse à la mort : « *Eben Bazil, ou vini isi-a é sé épi antel ou pati alôs !* » (« *Eh Basile, tu t'es rendu dans notre quartier, et c'est avec un tel que tu t'en es allé alors !* »).

Dans le calendrier grégorien (que nous utilisons) *Basile* est le premier saint de l'année. Après le jour de l'an, le saint qui entame le cycle de la nouvelle année se nomme Basile.

En nommant ainsi la mort, la tradition confère à cette dernière un statut singulier : la mort n'est pas finitude, mais basculement c'est-à-dire, entrée brutale dans un cycle nouveau.

## Corps enterré et gestion communautaire du deuil

Ce rituel autour du « corps exposé » sera le lendemain par une cérémonie spectaculaire au cours de laquelle la dépouille sera transportée de son domicile au cimetière en passant par l'église.

Edouard GLISSANT dans « *Malemort* » évoque avec éloquence deux temps forts de cette cérémonie de passage du « corps exposé au « corps enterré » :

- a) le transport à pied de la dépouille à travers les chemins cahoteux, sinueux et boueux des campagnes de la Martinique\*,
- b) l'accompagnement solennel du défunt dans le bourg policé\*\*

Après la mise en terre du corps neuf jours durant, proches, parents, voisins et amis se retrouveront tous les soirs au domicile du défunt, pour les prières. C'est la période au cours de laquelle la communauté accomplit auprès des proches un véritable travail de deuil, un véritable travail d'atténuation progressive de la douleur provoquée par la mort de l'être cher. Et ce cycle se termine par une réception (d'allure festive) des parents, amis et voisins dans la maison du défunt et le lendemain (normalement) par une messe dite « *messe de sortie* ».- « *le moi, pour ainsi dire, ... se détermine à rompre le lien avec l'objet anéanti* » S. FREUD (« *Deuil et mélancolie* »).

## Quadruple fonction des rituels

Le vécu de la mort dans la société traditionnelle martiniquaise prend donc sa source dans le culte des morts chez les esclaves. Avec un empressement passionné ils ont mis en œuvre un rituel éclatant. Car quelle densité ! Contes, devinettes, récits sur la vie du défunt, psaumes, champs, gestuels, litanies, cantiques, mimes... un branle-bas qui durait toute la nuit de la veillée et une « animation » prolongée en bémol les neuf jours suivant, pour aboutir à la « messe de sortie » (du deuil) c'est-à-dire au « corps envolé ».

Comme si, dans la proximité du mort s'élevait un chant à la vie, comme si à proximité du disparu et de ses proches, devaient se déployer les marques d'éternité de la communauté.

\* « Il danse ! reprenaient les accompagnateurs, eux aussi comme une ondée verdoyante, ruisselée sur la rive de ce cortège qu'il constituait, chacun remontant descendant dans un désordre tel que cependant le corps mouvant de la caravane progressait avec la même irrémédiable fixité, rampe propulsée sur ses éclats, tronc rétractile qui se maintenait autour du centre où le hamac balançait entre les deux porteurs, et chacun dans ce désordre connaissant, par une manière d'instinct chenilleux et imparable la place – en avant, au flan, à l'arrière – qu'il devait tenir pendant au moins deux ou trois mètres, avant que la loi de l'avancée commande un autre ordonnancement ». page 15-16

\*\* « Tous les jours dans l'après-midi, dans une commune ou dans une autre, on le voyait suivre un enterrement, spectaculairement placé à côté des parents éplorés, lui qui jadis avait si bien dansé le pas pour sa première descente de corps. Désormais les enterrements étaient choses



sérieuses que nul n'entendait manquer, ni les notables, ni les vieux si dignes dans les complets noirs lustrés, ni les voisines la tête recouverte d'un carré de tissu violet (...) Chacun y venait, dans l'ordre négligent des choses inévitables, rêvé à sa propre vie » page 115

Quadruple fonctions des rituels observés :

- 1) Ramener un équilibre social menacé par la perte d'un élément de la communauté
- 2) Viser à la fois à séparer matériellement, et scrupuleusement le monde des morts et le monde des vivants tout en maintenant le lien affectif, spirituel et communautaire. En un mot chercher à construire avec les morts à la fois une séparation et un lien.
- 3) Exprimer le fait que la mort n'est pas une fin, mais un basculement. Basculement dans le monde des défunts, pour ensuite rejoindre celui des ancêtres et se souder définitivement au grand corps de la famille-communauté, composée des morts comme des vivants.
- 4) Accompagner les proches pour la sortie du deuil.

Une telle conception a des implications majeures quand au rapport de l'individu à lui-même, à sa famille, à sa communauté, à sa terre, à l'héritage, à la culture... à l'univers.

La mort ainsi reconnue ouvre au resserrement des liens. Elle rend possible l'ordre de la culture en donnant de nouvelles assises à l'individu, à la communauté et à l'histoire de cette communauté. Les contes, en ramenant toujours à la fondation du monde offrent un enracinement, disent une mémoire, disent une sagesse.

## Culture traditionnelle et soins palliatifs

Aujourd'hui sous l'effet d'une modernisation de façade se développe une tendance visant à rendre un culte aux morts sur un mode mineur, timide et précipité. Un lent travail d'aseptisation et « d'extradition » (Baudrillard) s'opère. Le temps accordé aux morts est vécu comme un temps-mort, un espace vide, inutile presque.

Nous sommes en train d'hériter d'un culte des morts en miettes et de « *croyances en pièces détachées* ».

On peut se demander dans quelles mesures où ces morts de plus en plus livrés à eux-mêmes, de plus en plus expulsés du champ de la quotidienneté, mis en bordure, mis à distance, extradés, ne réapparaissent pas plus obsédants.

Rayés de la vie et du langage quotidien, les morts ne réapparaissent-ils pas dans l'angoisse existentielle de chaque instant ?

Des individus en effet de plus en plus seuls, de plus en plus fragiles, de plus en plus déstabilisés et de plus en plus nombreux atterrissent dans les cabinets des psy. Peut-être parce que de plus en plus de vide face à la mort ?

D'un drame individuel, mais vécu et assumé par son cercle de proximité et sa communauté, la mort est en train de devenir un drame secret, solitaire, personnel à vivre uniquement dans l'intime-intérieur de soi. Cette solitude grandissante face à la mort n'est-elle pas génératrice de fragilité, de déséquilibre, voire de traumatisme.

Autant d'interrogations qui nous permettent de comprendre que le projet d'installation d'un service de soins palliatifs en Martinique ne saurait être perçu comme une simple question technique. Ce projet nous semble-t-il devrait s'articuler à une problématique dans laquelle les rênes majeures de l'existence, le sens de la vie et de la mort auraient pleinement leur place.

Car la problématique des soins palliatifs est une rupture avec la logique de l'acharnement thérapeutique basé sur un exorcisme de la mort.

Exorcisme de la mort qui prend racine dans ce projet de la modernité, d'une conquête incessante, infinie, dans ce dessein de tout domestiquer. Projet qui abouti à ce que S. FREUD appelle : « *une religion de la science* ».

Dans le domaine qui nous intéresse, cette « *religion de la science* » se traduit par une privatisation extrême de la mort et de la « mise en science de la mort » : l'euthanasie.

La mort est alors vécue comme un échec, un échec de la science ; dans ce cas « l'avant-mort », le corps mourant, vécu comme dégradation, déchéance, signe de ce qui n'est plus digne d'être vécu.

Tout ceci avec son cortège d'anxiétés, d'angoisses, de drames existentiels sur fond de solitude du mourant et de ses proches.

La mise en place des soins palliatifs est l'expression d'une prise de conscience par la société moderne de la montée de ces anxiétés et ces angoisses. C'est aussi l'expression d'une interrogation sur cette « religion de la science », ce mythe de « l'homme-dieu ».

Notre conviction est qu'en France (Départements Français d'Amérique) cette prise en charge médicale devrait s'articuler à la mise en scène communautaire dont nous héritons.

Devrait se développer un dialogue entre notre rituel conté-chanté-dansé du culte des morts et la demande de mise en place des soins palliatifs. Il aurait été intéressant qu'au sein d'une équipe pluridisciplinaires, puissent ensemble réfléchir, spécialiste des sciences médicales, spécialiste des sciences humaines et référents de ce rituel. Ceci pour une démarche assumant à la fois la dignité du vivant et du mort.

La science doit sans cesse chercher à faire reculer les frontières de l'inconnu. Mais l'inconnu demeure cet horizon, ce défi, cette obsession, éternels qui font la science. Vouloir supprimer toute altérité c'est pactiser avec le camp des inquisiteurs.

Il ne faut pas qu'une inquisition scientifique vienne se substituer à l'inquisition religieuse. Les rituels et les cultes de la culture traditionnelle pourront peut-être nous aider à repositionner plus justement les problématiques.

Serge DOMI

## Bibliographie

1. CARE – « La mort introuvable » - Numéro spécial de la Revue au Centre Antillais du Recherches et d'Etudes – Bourg Abymes Guadeloupe 1980.
2. Aimé CESAIRE et René MENIL – Introduction au folklore martiniquais » - In Tropiques – Revue Culturelle – Numéro 4 – Fort de France 1942.
3. Jeanne Fravet-Saada – Les mots, la mort, des sorts – Paris – Gallimard 1977
4. Edouard GLISSANT – Malemort – Paris – Seuil 1974
5. Edouard GLISSANT – Le discours antillais – Paris – Seuil 1981
6. Simone HENRY VALMORE – Dieux en Exil – Paris – Gallimard 1988
7. Joëlle LAURENT et Ina CESAIRE – Contes de mort et de vie aux Antilles – Paris – Nubia 1977
8. Marcel LEBIELLE – « Comment on devient conteurs en Martinique » - Mémoire dans le cadre du DULCR ( diplôme universitaire de langue et culture créole) – UAG 1984
9. Eugène REVERT – La magie aux Antilles – Calivan-Reprints 1974